

Et si on essayait enfin la philo ?

■ Madame la Ministre de l'Enseignement, allez dans le sens de l'histoire et organisez pour tous les élèves du secondaire un cours commun de 2 heures, divisé en 3 cycles de 2 ans : "citoyenneté" puis "religions et convictions" puis "philosophie". Tout pour tous !

JOACHIM LACROSSE
Professeur de Philosophie en Haute École –
Animateur d'ateliers philo – Ancien professeur de Morale non confessionnelle – Musicien

Une décision judiciaire récente, qui a rendu *de facto* les cours de religions (monothéistes) et de morale (non confessionnelle) facultatifs dans l'enseignement officiel, vous pousse aujourd'hui à agir à la hâte. Pour organiser la rentrée 2015-2016, vous demandez aux parents de déterminer, dès le début du mois prochain, s'ils choisiront pour leurs enfants un cours de Morale, un cours de Religion, ou... Rien ! Et pour la rentrée 2016-2017, vous prévoyez la création d'une heure obligatoire de "citoyenneté" pour tous les élèves, et le maintien parallèle d'une heure des actuels cours convictionnels (improprement appelés "philosophiques").

Si je comprends l'indispensable rationalité gestionnaire et le subtil sens du compromis qui sont à l'origine de votre démarche, je déplore l'absence de cette rationalité visionnaire qu'on s'attendrait à trouver chez une femme d'Etat de votre trempe. Cependant, il n'est pas trop tard pour aller dans le sens de l'histoire ! Voici ma proposition, Madame la Ministre : *demandez plutôt aux parents de l'enseignement officiel s'ils veulent un cours de Morale, un cours de Religion, ou... Tout !*

En quoi consisterait cette troisième branche de l'alternative, ce "Tout" qui, pour le même prix, permettrait de mettre quelque chose à la place de votre "Rien" ? Il s'agirait simplement d'organiser, pour TOUS les élèves de l'enseignement secondaire¹, un cours commun de 2 heures, divisé en 3 cycles de 2 ans :

"Questions de citoyenneté" (1^{er} et 2^e);

"Introduction aux religions et convictions" (3^e et 4^e, donné par les professeurs actuels à tous les élèves);

"Philosophie" (au sens propre) en 5^e et 6^e.

Outre le fait crucial qu'elle permettrait de contourner le problème du caractère désormais facultatif des cours convictionnels, la mise en place de ce cursus ouvrirait peu à peu l'adolescent à un questionnement responsabilisant, ouvert à autrui et finalement libérateur, condition de l'exercice futur de sa citoyenneté.

Par ailleurs, sur le plan pédagogique, au lieu d'une solution hybride et mi-chèvre-mi-choutiste (1h de cours convictionnels facultatifs + 1h fourre-tout de "citoyenneté" obligatoire), l'indispensable rythme pédagogique de 2 heures par semaine serait ici respecté, les missions des professeurs seraient claires, et on ne mélangerait pas tout : les opinions et les arguments, les réponses et les questions, les solutions et les problèmes, les prescriptions traditionnelles et les jugements personnels, etc.

Je sais bien, Madame la Ministre, que des objections majeures, au moins trois, ont été faites au projet d'un cours commun qui remplacerait les cours actuels. La première consiste à dire que les actuels cours convictionnels, et surtout leurs titulaires, servent de lien entre l'école et la culture familiale, et que, pour garantir ce lien, l'obligation d'organiser des cours convictionnels est scellée par la Constitution depuis le fameux Pacte scolaire. On peut cependant faire valoir que ces enseignants, dans notre Etat qui n'est pas laïque mais "neutre", seraient toujours présents à l'école pour guider les élèves dans leur vie spirituelle, mais sur une base désormais facultative. Ils se verraient simplement confier une mission plus large, consistant à s'adresser *aussi* aux autres élèves, en particulier lors du second cycle. Pour l'avoir testé moi-même à plusieurs reprises avec mes collègues lorsque j'enseignais un de ces cours convictionnels, je peux vous assurer que ce dispositif est à la fois praticable, et bénéfique pour tous.

La seconde objection porte sur le manque de formation et la vocation prosélyte de certains de ces enseignants auxquels on demanderait maintenant de s'adres-

ser à tous les élèves. Il conviendrait d'y répondre par des formations à la neutralité, et par des ajustements plus spécifiques, au cas par cas. Il faudrait aussi que les uns et les autres, athées, agnostiques

ou croyants de tous bords, acceptent que les échanges interconvictionnels n'ont pas pour finalité la conversion et l'assujettissement de l'autre, mais bien le respect mutuel et la tolérance, qui sont l'intérêt de tous. Je pense que, du côté des enseignants, une écrasante majorité vont déjà dans ce sens d'ouverture, et ne pourront qu'y aller encore davantage s'ils s'adressent à tout le monde.

La troisième objection est sociale, et porte sur les éventuelles pertes d'emplois qu'entraînerait une réforme des cours convictionnels, ce qui inquiète légitimement les organisations syndicales. Outre le fait que le maintien de cours désormais facultatifs fait peser un risque beaucoup plus important sur l'emploi d'enseignants qui en sont déjà parfois réduits à faire du "clientélisme" pour ne pas perdre d'heures, on peut considérer que, moyennant les redéfinitions, formations et ajustements dont j'ai parlé, le personnel en place pourrait être reconduit sans peine et dans son intégralité.

Ajoutons que la mise en place de ces cours communs permettrait d'en finir avec rien moins que la guerre scolaire, et la ségrégation absurde qu'elle a imposée aux élèves de l'enseignement officiel ! Ceux-ci doivent pouvoir aborder *ensemble* des questions qui touchent à la vie collective et individuelle, à l'universel et au particulier, à l'objectivité et à la subjectivité, au bien et au mal, au juste et à l'injuste, etc. Ces mêmes questions dont Aristote disait qu'elles sont la raison d'être des sociétés humaines, fon-

dées sur ce *logos* (“langage” et “raison”) qui invite l’Homme, naturellement, à débattre avec ses semblables, et fait de lui un “animal politique”, c’est-à-dire un citoyen responsable et socialement actif.

Ces questions, le premier cycle les aborderait sous l’angle de la citoyenneté et du contrat social, il rappellerait aux jeunes les bases communes qui fondent ce fameux “vivre-ensemble” dont tout le monde réalise aujourd’hui le caractère vital. Le second cycle serait l’occasion pour chacun de mieux se connaître, et de connaître les autres, dans le partage des valeurs communes et dans le respect des différences. Le troisième cycle, enfin,

proposerait une démarche invitant les élèves à prendre distance par rapport à eux-mêmes et aux opinions dominantes, à construire des jugements réflexifs qui seront bien plus que de simples “opinions personnelles”.

Ma proposition, Madame la Ministre, concerne *tous* les réseaux d’enseignement. En vérité, elle serait encore plus facile à mettre en place dans l’enseigne-

ment libre confessionnel, où il n’y a pas, et pour cause, de ségrégation convictionnelle. D’ailleurs, le cursus “citoyenneté – introduction aux religions – philosophie” est déjà plus ou moins celui qui est donné par de nombreux professeurs de religion. Il suffirait donc d’appeler les choses par leur nom, sans que ce type d’enseignement perde pour autant son identité spécifique.

Je terminerai par un plaidoyer spécifique pour l’enseignement de la philosophie dans les deux dernières années du secondaire (et partout ailleurs). La philosophie n’assigne pas de choisir une conviction, et personne n’en détient le monopole. Le caractère obligatoire de cette matière ne peut être contraire à la Convention européenne des Droits de l’Homme. De tout temps et en tous lieux, des hommes et des femmes ont philosophé, philosophent et philosopheront. Les cours de philosophie et les “ateliers philo” ont déjà fait leurs preuves dans plusieurs pays européens. Les compétences universelles qu’ils mobilisent

chez l’apprenant (s’étonner, douter, conceptualiser, problématiser, critiquer, relativiser, rationaliser, argumenter, etc.) contribuent pleinement à l’exercice futur de la citoyenneté.

Pourtant, en Belgique, tout se passe comme si on voulait encore une fois éviter à tout prix la philosophie, lui préférer une vague “formation à la citoyenneté”, voire, s’il le faut, le “Rien”... L’occasion est pourtant unique d’instaurer cette matière, la “philosophie” (au sens propre), dans les deux dernières années du secondaire et de surmonter ainsi le caractère désormais facultatif des cours “philosophiques” (au sens impropre).

Alors, pour sortir de l’impasse actuelle, pourquoi ne pas essayer la philosophie ?

→ (1) *Je laisse ici de côté la question du fondamental, même si l’assignation à devoir choisir une conviction dès l’âge de 6 ans et la possibilité d’obtenir des dispenses y seront tout aussi problématiques. Je suggérerais, à ce niveau, l’instauration d’ateliers philo pour enfants, comme cela se pratique déjà de façon ponctuelle.*